

L'ÉCOLOGIE DANS NOS TERRITOIRES

Les Contrats de Transition Écologique (CTE) : des solutions concrètes et adaptées aux enjeux de chaque territoire

Dossier de presse | Février 2020



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

INTRODUCTION

Les Contrats de transition écologique (CTE) permettent aujourd'hui de diffuser l'esprit de l'écologie territoriale partout en France. Ils réaffirment l'ambition environnementale du pays et traduisent la méthode du gouvernement : la transition écologique doit se co-construire avec les citoyens, près de chez eux, dans leurs villages, dans leurs villes et dans leurs intercommunalités.

Depuis février 2018, ce sont donc **80 territoires** qui ont rejoint le dispositif gouvernemental, permettant de faire émerger des projets représentant 1,5 milliards d'euros d'investissement autour de plus de 1000 actions **touchant directement la vie quotidienne de plus de 10 millions de français.**

Une dynamique nationale en pleine croissance

Après une première phase d'expérimentation en 2018 sur 19 territoires pilotes en métropole et en outre-mer, dans lesquels plus de 400 actions concrètes ont été menées grâce à 661 millions d'euros d'investissement, la démarche des Contrats de transition écologique s'est déployée au niveau national en juillet 2019. 61 nouveaux territoires se sont alors engagés dans 745 actions supplémentaires pour un investissement complémentaire de 874 millions d'euros.

L'ensemble des territoires engagés dans la démarche sont **réunis pour la première fois, ce vendredi 7 février 2020, à Paris autour d'Élisabeth Borne, ministre la Transition écologique et solidaire, et d'Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique et solidaire.**

Des ambitions à l'écoute des territoires

Chaque territoire s'appuie sur son Contrat de transition écologique pour développer ses axes stratégiques de transition écologique, en fonction de ses spécificités : énergies renouvelables, efficacité énergétique, verdissement des mobilités, préservation de la biodiversité et de l'eau, ruralité et agriculture durable, économie circulaire, construction et urbanisme, réhabilitation de friches, etc.

Les Contrats de transition écologique ont pour ambition de :

- **Démontrer** par l'action que **l'écologie est un moteur de l'économie**, et développer l'emploi local par la transition écologique (structuration de filières, développement de nouvelles formations) ;
- **Agir** avec tous les acteurs du territoire, publics comme privés, pour **traduire concrètement la transition écologique.**

Une fois signés, les Contrats de transition écologique continuent à s'étendre puisqu'ils peuvent être enrichis de nouvelles actions au fil du temps.

« Face aux défis extraordinaires que sont la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation de la biodiversité, il y a cette voie médiane qui n'est ni l'immobilisme ni le catastrophisme. C'est dans cet esprit d'ambition et de résistance qu'il faut se dire que nous avons la solution entre nos mains, si l'on décide de se mettre ensemble. Cette solution a une force et une capacité d'entraînement d'autant plus probante si elle se construit localement. Il y a derrière cela une démonstration de ce qui est important dans la révolution écologique que l'on mène actuellement : chacune et chacun en est l'acteur. »



CINQ HISTOIRES DE TERRITOIRES ENGAGÉS

**Cinq actions exemplaires, symbole de l'écologie du
quotidien, au plus près des Français.**



CULTIVER EN CIRCUIT COURT SUR UNE ANCIENNE SCIERIE A SCEY-SUR-SOANE

CTE signé le

18 décembre 2019

75 583

citoyens concernés

175

communes mobilisées

La communauté de communes des Combes dispose de plusieurs friches industrielles abandonnées. A Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin, les anciennes scieries Devaux offrent 10 hectares jusqu'à maintenant inutilisées. La communauté de Communes a ainsi décidé de céder la friche Devaux à une entrepreneuse et d'y porter un projet de maraichage. Ainsi, 2000m² de serres, non-chauffées et irriguées par l'eau des pluies, permettront de produire sans pesticide des petits fruits rouges en respectant les saisons. Ces fruits seront ensuite revendus en circuits courts dans la région afin de limiter le recours à l'importation de fraises et fruits rouges de pays étrangers.

Le rôle du CTE : ACCOMPAGNER

Le CTE a permis à l'entrepreneuse de rencontrer tous les acteurs de son écosystème et d'accélérer les procédures administratives. Ainsi, la vente du terrain, les différentes autorisations et la mise en relation avec les commerçants saônois ont été facilitées par les réunions CTE. Enfin, la dynamique CTE a engagé la Chambre d'agriculture de Haute-Saône et le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté dans le projet puisque ces derniers souhaitent le financer.

Le CTE du Pays Vesoul-Val de Saône

Contrat de 10 actions, le CTE du Pays Vesoul-Val-de-Saône place la solidarité territoriale et l'attractivité de son territoire au cœur de son projet territorial.

Ses trois orientations sont :

- Faire de la biodiversité un enjeu pour le développement du territoire
- Produire localement et durablement
- Favoriser les mobilités adaptées aux besoins et ambitions de la transition écologique

CONSTRUIRE UN BATIMENT ZERO CARBONE A SAINT-DIE-DES-VOSGES

CTE du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de la Déodaté (Vosges)



CTE signé le
18 octobre 2019

Le Toit Vosgien est une association qui se bat contre la précarité énergétique et qui souhaite proposer à ses bénéficiaires des bâtiments performants en matière environnementale tout en garantissant des loyers faibles. Elle a déjà construit un bâtiment à ossature en bois et à isolation en paille dont les charges locatives sont limitées à 16 euros par mois pour un T3. Tout est pensé pour limiter l'impact du lieu : l'eau y est chauffée par des capteurs solaires thermiques et des pompes à chaleur haute température et l'ensemble du bâtiment est construit de façon à utiliser le moins de chauffage en hiver et de climatisation en été.

Le rôle du CTE : MOBILISER

En réfléchissant à ses engagements à prendre en priorité dans son CTE, le PETR de la Déodaté a choisi d'accélérer la rénovation énergétique des habitations des personnes les plus précaires. Dans l'esprit de son programme « Habiter mieux en Déodaté », le territoire a choisi de lancer un deuxième bâtiment neutre en carbone avec le Toit Vosgien. Ainsi, en ayant placé en priorité cet enjeu, le CTE a permis de fédérer les acteurs du PETR derrière ce projet et concourt à la création de 26 logements basse consommation.

102

communes et EPCI mobilisés

93 644

citoyens concernés

Le CTE du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de la Déodaté

Réparti autour de 16 actions visant l'adaptation au changement climatique, le CTE s'est donné pour vocation :

- D'adapter les bâtiments et l'urbanisation au changement climatique ;
- De maintenir des prairies de montagne ainsi que des piémonts de qualité et valoriser la filière du foin ;
- D'adapter la filière bois, de la ressource à son utilisation, pour améliorer sa résilience et garantir l'activité économique locale ;
- D'adapter l'économie touristique en développant un tourisme

INSTALLER UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR D'ANCIENS Puits DE FORAGE A PAU



CTE de la Communauté
d'agglomération Pau
Béarn Pyrénées
(Pyrénées-Atlantiques)

CTE signé le
14 janvier 2020

162 000

citoyens concernés

31

communes mobilisées

Historiquement implanté dans la région, le groupe TOTAL dispose de plusieurs sites de puits de forage, désormais abandonnés et qui ne sont plus utilisés par l'entreprise et qui sont situés dans des zones peu attractives. Rétrocédés aux communes d'Arbus, Meillon, Aressy et Bizanos, ces sites présentent un fort potentiel photovoltaïque : en construisant des centrales solaires au sol sur ces 4 anciens puits, la Communauté d'agglomération de Pau se dote ainsi d'un potentiel de 10 MWc de production d'énergies renouvelables qui viendront alimenter les communes avoisinantes.

Le rôle du CTE : ACCELERER

Le Contrat a permis d'associer les acteurs locaux potentiellement intéressés par le projet et a accéléré sa mise en œuvre. Il a en effet facilité les procédures administratives avec la préfecture et a aidé les acteurs du territoire à préparer un projet « cousu main » en travaillant tous ensemble, qu'ils soient un grand énergéticien comme ENEDIS ou une petite commune comme Meillon ou Bizanos.

Le CTE de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées

Réparti en 15 actions, le CTE de la Communauté d'agglomération de Pau Béarn Pyrénées a choisi de se concentrer sur :

- L'électricité verte : démultiplier le potentiel énergétique du territoire.
- L'agriculture durable : développer une offre locale et nourricière.
- La filière du bâtiment : inventer les nouveaux cycles de matières.
- La solidarité : fabriquer des initiatives locales d'économie sociale et solidaire.

PRODUIRE DU BIOGAZ PARTIR DE BOUES USEES A SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES



CTE de la Communauté
d'agglomération de
Marne-et-Gondoire (Seine-
et-Marne)

CTE signé le
5 février 2020

102 090

citoyens concernés

20

communes mobilisées

La communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire accueille depuis 1974 la station d'épuration du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Marne-la-Vallée (SIAM) située à Saint-Thibault-des-Vignes. Jusqu'à aujourd'hui, les boues usées de la station étaient brûlées dans un four d'incinération, solutions efficaces mais ne garantissant toutefois pas une réutilisation optimale des boues. Une étude d'opportunité a été lancée en 2018 pour installer un procédé de méthanisation permettant de récupérer les derniers résidus des boues et de les transformer en gaz. Le gaz produit sera réinjecté dans le réseau et alimentera la station de carburant biogaz (BioGNV) de Saint-Thibault-des-Vignes.

Le rôle du CTE : FACILITER

Le CTE a permis d'engager un dialogue avec les acteurs locaux autour du projet de méthanisation. En effet, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Marne-la-Vallée (SIAM) a pu préparer, avec l'ADEME et le Conseil régional, le dépôt de sa candidature pour obtenir des subventions. Le contrat a permis à tous les acteurs de se réunir et d'expliquer les différentes réglementations en vigueur, facilitant ainsi la mise en œuvre de ce projet d'écologie industrielle.

Le CTE de la Communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire

Réparti en 16 actions, le CTE de la communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire a visé en priorité :

- Un territoire au service de la transition écologique et solidaire de ses habitants
- Promouvoir un cadre de vie énergétiquement sobre et respectueux de son environnement
- Accompagner le tissu économique et développer les filières courtes et de réemploi
- Réduire la dépendance énergétique du territoire en exploitant les ressources locales et renouvelables.



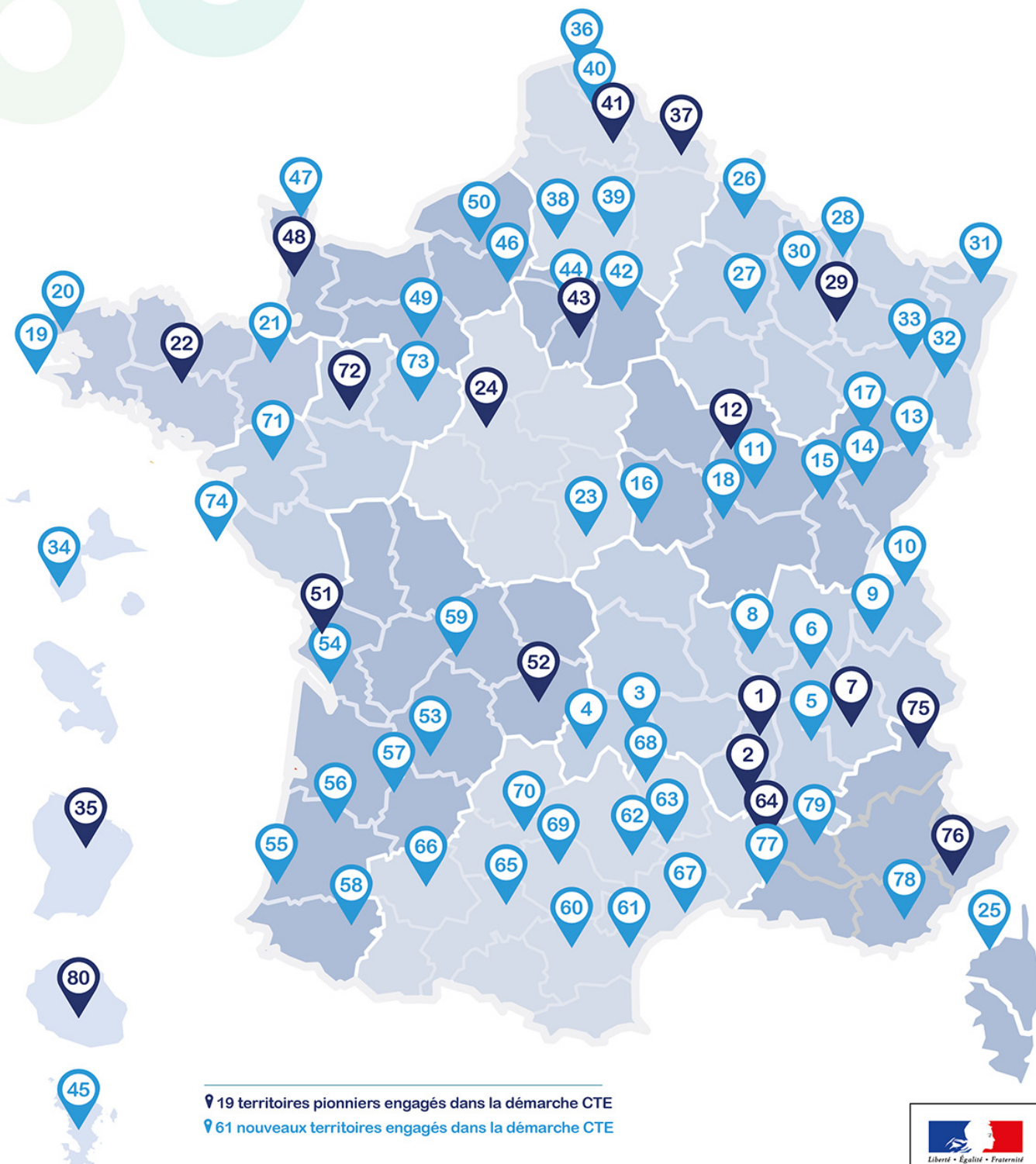
UNE COMMUNAUTÉ QUI S'AGGRANDIT

Depuis leur déploiement national en juillet 2019, 61 nouveaux territoires ont achevé l'élaboration de leur CTE, lesquels représentent 745 actions concrètes et 874 millions d'euros d'investissement.

En tout, 80 territoires sont engagés dans une démarche CTE partout en France, représentant plus de 1000 actions et 1,5 milliard d'euros d'investissement.



L'écologie dans nos territoires



Contrat de
Transition
Écologique



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Contrats de transition écologique : les territoires engagés

Auvergne-Rhône-Alpes

- CTE Nord Ardèche (Ardèche)
- CTE Sud Ardèche (Ardèche)
- CTE de l'Est Cantal (Cantal)
- CTE du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie (Cantal)
- CTE de Royans-Vercors (Drôme)
- CTE du Nord Isère (Isère)
- CTE de la communauté de communes du Trièves et Grenoble Alpes Métropole (Isère)
- CTE des Monts du Lyonnais (Rhône)
- CTE du Grand Annecy (Haute-Savoie)
- CTE Pays d'Évian Vallée d'Abondance (Haute-Savoie)

Bourgogne-Franche-Comté

- CTE de la communauté de communes de Pouilly-en-Auxois / Bligny-sur-Ouche (Côte-d'Or)
- CTE de Haute Côte d'Or (Côte-d'Or)
- CTE du Pays de Montbéliard Agglomération (Doubs)
- CTE de Grand Besançon Métropole (Doubs)
- CTE de la communauté d'agglomération du Grand Dole (Jura)
- CTE de la Nièvre ligérienne (Nièvre)
- CTE du Pays Vesoul-Val de Saône (Haute-Saône)
- CTE du Grand Autunois Morvan (Saône-et-Loire)

Bretagne

- CTE de l'association Les îles du Ponant - îles de Sein, Molène et Ouessant (Finistère)
- CTE du Pays de Brest (Finistère)
- CTE de la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné (Ille-et-Vilaine)
- CTE de Pontivy communauté et Centre Morbihan communauté (Morbihan)

Centre-Val de Loire

- CTE de la communauté de communes de Berry Grand Sud (Cher)
- CTE du Pays Vendômois (Loir-et-Cher)

Corse

- CTE du PETR Pays de Balagne (Haute-Corse)

Grand Est

- CTE de la communauté de communes des Crêtes Préardennaises (Ardennes)
- CTE de la communauté de communes Vitry, Champagne et Der (Marne)
- CTE du Pays du bassin de Briey (Meurthe-et-Moselle)
- CTE du Territoire Terres de Lorraine (Meurthe-et-Moselle)
- CTE du PETR Cœur de Lorraine (Meuse)
- CTE de la communauté de communes Sauer Pechelbronn (Bas-Rhin)
- CTE de la communauté de communes de la Vallée de Kaysersberg (Haut-Rhin)
- CTE du PETR du Pays de la Déodatie (Vosges)

Guadeloupe

- CTE de la communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre et de la communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbe (Guadeloupe)

Guyane

- CTE du Territoire de Guyane (Guyane)

Hauts-de-France

- CTE du Territoire Flandre Dunkerque (Nord)
- CTE du Territoire de la Sambre-Avesnois-Thiérache (Nord)
- CTE de la communauté d'agglomération du Beauvaisis (Oise)
- CTE du Grand Compiègnais (Oise)
- CTE de la communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane (Pas-de-Calais)
- CTE du Grand Arras (Pas-de-Calais)

Île-de-France

- CTE de la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire (Seine-et-Marne)
- CTE Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart (Essonne)
- CTE de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre (Val-de-Marne)

Mayotte

- CTE de la communauté de communes Sud Mayotte (Mayotte)

Normandie

- CTE de Seine Normandie Agglomération (Eure)
- CTE de la communauté d'agglomération du Cotentin (Manche)
- CTE de la communauté de communes de Coutances Mer et Bocage (Manche)
- CTE de la communauté de communes de la Vallée de la Haute Sarthe (Orne)
- CTE de la Métropole Rouen Normandie (Seine-Maritime)

Nouvelle-Aquitaine

- CTE de la communauté d'agglomération de Rochefort Océan (Charente-Maritime)
- CTE du département de la Corrèze (Corrèze)
- CTE du Bergeracois (Dordogne)
- CTE de la Rive Droite de l'Estuaire de la Gironde (Gironde)
- CTE de la communauté de communes Marenne Adour Côte Sud (Landes)
- CTE du Cœur Haute Lande (Landes)
- CTE de Val de Garonne Agglomération (Lot-et-Garonne)
- CTE de la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (Pyrénées-Atlantiques)
- CTE Casteco : de l'arbre au meuble, accompagner une filière bois de châtaignier d'avenir en Périgord-Limousin (Haute-Vienne)

Occitanie

- CTE Carcassonne Agglo (Aude)
- CTE Grand Narbonne (Aude)
- CTE du territoire du parc naturel régional des Grands Causses (Aveyron)
- CTE Causses et Cévennes (Gard)
- CTE de la CleanTech Vallée (Gard)
- CTE du Sicoval (Haute-Garonne)
- CTE du Pays d'Armagnac (Gers)
- CTE du Bassin de Thau (Hérault)
- CTE du Pays du Gévaudan-Lozère (Lozère)
- CTE du Grand Albigeois (Tarn)
- CTE du Pays Midi-Quercy (Tarn-et-Garonne)

Pays de la Loire

- CTE de la communauté de communes Erdre et Gesvres (Loire-Atlantique)
- CTE du groupe d'action local Sud Mayenne (Pays de Craon, Pays de Château-Gontier, Pays de Meslay-Grez) (Mayenne)
- CTE du pôle métropolitain Le Mans - Sarthe (Sarthe)
- CTE de l'île d'Yeu (Vendée)

Provence-Alpes-Côte d'Azur

- CTE du PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillevost et du Queyras (Hautes-Alpes)
- CTE du pays de Grasse (Alpes-Maritimes)
- CTE du pays d'Arles (Bouches-du-Rhône)
- CTE du massif des Maures (Var)
- CTE de la communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin (Vaucluse)

Île de la Réunion

- CTE du territoire de la Côte Ouest de la Réunion (Île de la Réunion)

19 territoires pionniers engagés dans la démarche CTE
61 nouveaux territoires engagés dans la démarche CTE



Contrat de
Transition
Écologique





Contact presse

Pierre Nguyen Ba

pierre.nguyen-ba@developpement-durable.gouv.fr



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE